SCOT
Schéma de Cohérence Territoriale
SYNDICAT MIXTE
DU SCOT DES
VOSGES CENTRALES

Clim' Actu

La Newsletter du Plan Climat du SCoT des Vosges Centrales

#19

1er SEMESTRE 2021

2020, une année qui bat les records !

L'année 2020 devient l'une des années les plus chaudes jamais enregistrée. D'après l'Observatoire météorologique mondiale (OMM), la décennie 2010-2020 sera la plus chaude jamais observée. Malgré le confinement lié à la crise sanitaire du COVID-19, les émissions de gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter. De janvier à octobre 2020, la température moyenne mondiale a été supérieure à 1,2°C par rapport à la période de référence 1850-1900, affectant ainsi l'élévation du niveau de la mer et le réchauffement océanique, augmentant la fréquence et l'intensité des phénomènes à fort impact (inondations, sécheresses, incendies, tempêtes, …).

COP 26 reportée en 2021

En raison de la pandémie mondiale, la 26ème conférence annuelle de l'ONU sur le climat, COP26, qui devait se tenir du 9 au 20 novembre 2020 à Glasgow, a été reportée en 2021. Cependant une série d'évènements virtuels, Les Dialogues sur le climat, se sont tenues entre le 23 novembre et 4 décembre 2020 dans le but de préparer cette prochaine COP 26. Rassemblant plus de 8 000 participants, cet évènement a permis d'étoffer de nombreux sujets notamment les réductions ambitieuses des émissions, l'adaptation aux effets du changement climatique, la mise à disposition de financements pour l'action climatique et le renforcement des capacités.

L'ambition de l'UE revue à la hausse

Le 11 décembre 2020, les dirigeants des 27 Etats membres de l'Union Européenne (UE) ont adopté un nouvel objectif climatique visant une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% en 2030 par rapport à 1990, contre 40 % précédemment.
Ce nouvel objectif vise à atteindre la neutralité carbone en 2050, tout comme le préconise le SCoT des Vosges Centrales.
La Commission européenne prévoit de publier, d'ici juin 2021, des propositions législatives dans le but d'aligner les divers textes européens avec cette nouvelle ambition.

Edito du président

Malgré les contraintes sanitaires subies en 2020, la transition énergétique se poursuit dans les Vosges Centrales anticipant les mesures nationales et européennes. L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), pilier de la sobriété énergétique, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration de la qualité de l'air des territoires, devrait prendre fin au printemps marquant l'accomplissement d'un travail intense de concertation de plusieurs mois au cours de l'an dernier. Après une présentation en Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération d'Épinal, la consultation du public s'est achevée en décembre. Les discussions sur la stratégie et le programme d'actions avec les élus de la Communauté d'Agglomération d'Épinal et de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire se poursuivent dans l'objectif d'approuver le Plan Climat au printemps de cette année.

Parmi les thématiques abordées dans le PCAET, la mobilité constitue un levier essentiel à déployer sur le territoire des Vosges Centrales car elle vient au troisième rang des consommations d'énergies. D'ores et déjà, des actions innovantes ont été menées pour encourager les mobilités nouvelles ou actives comme par exemple l'ouverture de stations d'autopartage à Épinal et à Mirecourt et l'incitation au covoiturage dans les entreprises. Ces actions vont s'intensifier en 2021.

En espérant la poursuite et l'accomplissement de ces projets, je vous souhaite une très belle année à tous.

Michel HEINRICH
Président du Syndicat mixte
du SCoT des Vosges Centrales

-100% TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE SCOT DES VOSGES CENTRALES

Que deviennent les 146 propositions ?

Initialement prévu au mois de septembre, c'est à la date du 14 décembre que le Président de la République a échangé avec les citoyens de la Convention citoyenne pour le climat sur les mesures qui seront incluses dans un projet de loi. Ce projet de loi ne sera pas débattu par les députés avant le premier trimestre 2021. La ministre de la Transition écologique a affirmé qu'à peu près 40 % des 146 propositions de la Convention citoyenne sur le Climat retenues par Emmanuel Macron figureront dans le projet de loi. Une cinquantaine de mesures sont déjà mises en œuvre par le Gouvernement, parmi le panel des propositions, certaines seront rejetées tels que l'abaissement de la vitesse à 110 km/h sur l'autoroute, et d'autres partiellement reprises comme le fait de contraindre les bâtiments et espaces publics à réduire leur consommation d'énergie. Promouvoir le télétravail, augmenter les financements consacrés au vélo, créer des chèques alimentaires pour favoriser les circuits courts font partie de la trentaine de mesures reprises pour le projet de loi.

PCAET : clôture de la consultation du public

Du 16 octobre au 31 décembre 2020 une consultation ouverte au public a été engagée afin de recevoir les avis sur le projet du PCAET arrêté par les deux EPCI. Ce document reste consultable sur le site internet du SCoT (http:/www.scot-vosges-centrales.fr). Au total, 7 contributions différentes ont été reçues par le Syndicat du SCoT en provenance de citoyens et d'associations.

Ces avis portent essentiellement sur :

- le développement des énergies renouvelables,
- la mobilité et les déplacements,
- la gestion des déchets,
- la préservation de la ressource en eau,
- des économies d'énergie,
- le financement ou l'investissement de projets.

A l'issue de cette consultation du public, une synthèse sera restituée pour rassembler l'ensemble des observations et des propositions collectées afin d'être porté à la connaissance des élus. Dans le cadre du projet final du PCAET, cette synthèse sera intégrée dans un mémoire de réponse aux avis. **L'approbation du PCAET est prévue pour le printemps 2021.**

Présentation du PCAET aux EPCI

Une première réunion avec le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération d'Épinal a eu lieu le 13 octobre. Les participants ont apporté un regard extérieur sur le projet du PCAET et ont fait part de leurs observations. Par la suite, ce Plan Climat a été présenté aux Commissions de Développement Durable de la Communauté d'Agglomération d'Epinal (CAE) et de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire (CCMD) aux dates respectives du 17 novembre et du 17 décembre 2020.

Les débats avec les participants ont été riches et ont notamment soulevé la complexité des dispositifs de travaux d'isolation pour les propriétaires, l'impact environnemental des énergies renouvelables (solaire et éolien) et également celle des véhicules électriques en particulier sur l'utilisation de métaux rares.

Ambassadeur de la mobilité : ça roule propre !

Le programme « Ambassadeur de la mobilité », qui permet au territoire de bénéficier de subventions de la Région et de l'ADEME, a rendu possible la mise en place de nouveaux services et diverses actions d'animation et de communication. En septembre dernier, trois stations d'autopartage au total ont été installées sur Epinal et Mirecourt, gérées par CITIZ, et sont accessibles à la population comme aux entreprises. Fin décembre 2020, les véhicules avaient été réservés 17 fois et parcouru près de 2 000 km. Une campagne de communication est prévue en 2021.

Le programme a également permis à quatre employeurs du territoire (la Préfecture des Vosges, Vosgelis, le Conseil Départemental et la DDFIP) d'engager leur Plan de Mobilité, pour lequel ils bénéficient d'un accompagnement technique par l'ambassadrice de la mobilité.

Côté animations, du 14 au 27 septembre, le Défi « Au boulot, j'y vais à vélo… ou autrement » a mobilisé 17 employeurs sur le territoire, et les participants ont permis d'éviter l'émission de près de 800 tonnes CO2 en parcourant 42 000 km autrement qu'en voiture pour aller au travail. En 2021, une attention forte sera portée aux établissements scolaires, en leur proposant notamment de participer au Défi « A l'école, j'y vais à vélo » qui aura lieu au mois de mai.

Par ailleurs, la CCMD souhaite proposer à tous les habitants de découvrir l'usage du Vélo à Assistance Electrique (VAE) et de les orienter vers des alternatives à la voiture individuelle. Pour le moment deux villages témoins, Bainville-aux-Saules et Bouxurulles, vont mettre à disposition 4 Vélos à Assistance Electrique (VAE) soit 2 vélos par village. L'extension de ce dispositif aux autres communes de la CCMD pourra se réaliser suite au succès de cet essai.

Pour en savoir plus, Cécile Topart au 03 56 32 10 15.

Appel à manifestation d'intérêt pour le photovoltaïque en toiture

La Société d'Economie Mixte Terr'EnR (SEM) sollicite toutes les communes du territoire à sélectionner des toitures de bâtiments communaux pour l'installation de photovoltaïque en toiture.

L'objectif est de financer les premières opérations de toitures photovoltaïques par la SEM Terr'EnR.

Les toitures dont l'inclinaison de la pente est inférieure à 50° font parties des critères de sélection.

Les dossiers de candidature téléchargeables sur le site du SCoT sont à envoyer au plus tard le 12 février 2021 à 12 h à l'adresse mail : contact@terr-enr.fr.

Pour plus d'information, Muriel Van Dyck 03 29 68 51 14.

Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 200 exemplaires.
Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat.